

Le Figaro - mardi 9 avril 2019

POLITIQUE

Le mea-culpa du premier ministre sur le 80 km/h

ANGÉLIQUE NÉGRONI

UNE FOIS de plus abordé et une fois de plus le grand flou entoure son devenir même si certains parient sur sa fin imminente. Généralisé sur nos routes secondaires depuis le 1er juillet dernier, le 80 km/h, qui est contesté par une partie de la population, a de nouveau été commenté par Édouard Philippe. À l'issue de la cérémonie de restitution du grand débat national ce lundi, le premier ministre est revenu sur la défiance que suscite cette baisse. Sur ce terrible malentendu entre lui qui, par cette mesure, veut sauver des vies, et ses détracteurs qui l'accusent de vouloir remplir les caisses de l'État.

En évoquant cette nouvelle règle de sécurité routière, le chef du gouvernement n'élude donc pas la colère qu'elle a suscitée à travers le pays. Rejeté par les « gilets jaunes », le 80 km/h figure en bonne place dans les cahiers de doléances installés dans nombre de mairies pour recueillir la parole des citoyens. Le verdict est sans appel : tous y réclament la fin de ce tour de vis. Et même si cette demande a moins été portée par la population à travers le site Internet ou lors des réunions locales, Édouard Philippe n'en minimise pas le rejet, tentant une nouvelle explication. Comme il l'avait fait en janvier dernier, cet ardent défenseur du 80 km/h a mis en avant les raisons de son choix : « Parce que je ne pouvais pas accepter l'hécatombe quotidienne qui brise des vies, des familles, des existences. » Selon les scientifiques, cette baisse de la vitesse, passant de 90 km/h à 80 km/h sur 400 000 km de notre réseau, doit sauver entre 350 et 400 vies chaque année. « Je ne me résigne pas à abandonner cette ambition en matière de sécurité routière. C'est une grande politique publique au service de nos concitoyens, elle est indispensable », a-t-il, une fois de plus, plaidé.

Inflexible, Édouard Philippe laisse néanmoins entrevoir une autre issue possible lors de l'annonce par Emmanuel Macron de décisions fortes à partir de la mi-avril. « Je dois apprendre à composer avec l'incompréhension ou le rejet de certains de nos

concitoyens», a-t-il en effet concédé. Sans renier ses objectifs, se prépare-t-il déjà à l'abandon du 80 km/h généralisé ? « Le premier ministre a toujours mis en avant la nécessité d'aller au bout de l'expérimentation prévue sur deux ans concernant cette baisse. Il semble ouvrir la porte vers un possible aménagement de cette limitation », analyse le député (LR) du Cantal Vincent Descoeur, partisan d'un 80 km/h à la carte sur le réseau secondaire. Mais ce dernier s'avoue lassé de devoir interpréter les signaux contradictoires sur le sujet. « Il y a quelques jours encore, lors de l'examen au Sénat du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), le gouvernement a sans réserve défendu le 80 km/h », rappelle-t-il en demandant aujourd'hui la fin du suspens. « Cela fait des mois que cette baisse entraîne exaspération et manifestations. Il est temps de trancher », dit-il.

« Sortir la tête haute »

Quant au sénateur LR de la Haute-Saône, Michel Raison, autre opposant à la généralisation de cette vitesse, il se dit agacé par ces nouvelles déclarations. « Une fois de plus, Édouard Philippe préfère culpabiliser ses concitoyens en les accusant de ne pas comprendre l'intérêt du 80 km/h. À aucun moment, il ne remet en question son absence totale de pédagogie, qui pourtant explique en grande partie le rejet et la colère des automobilistes », tempête-t-il.

Mais d'autres, à travers cette intervention, pressentent un abandon du 80 km/h généralisé. « Le premier ministre, qui s'est personnellement engagé en faveur de cette mesure, cherche désormais à sortir la tête haute », analyse Pierre Chasseray, le délégué général de l'association Quarante millions d'automobilistes. Emmanuel Macron, qui a sans détour plus d'une fois critiqué cette baisse, devrait donc, selon lui, annoncer son enterrement. Le discours d'Édouard Philippe avait donc, pour lui, tout d'une plaidoirie de la défense qui, jetant tous ses arguments, est désormais sans illusion sur un verdict à venir.

Le Figaro - mardi 9 avril 2019